



Le détachant résine et goudron presto permet d'éliminer facilement le goudron, le bitume et les salissures organiques similaires sur les carrosseries. La protection des soubassements de carrosserie, la résine et les fuites de produits de conservation des corps creux sont également éliminées rapidement et en toute sécurité. Peut également être utilisé dans des endroits difficiles d'accès.

N° comm.: 306215, 429934

#### Qualité & propriétés

Élimine la saleté organique  
Protège la peinture  
Ne laisse aucune trace  
Non corrosif

#### Données physiques & chimiques

Base: Résine spéciale  
Nom de la couleur: transparent  
Surfaces: body parts  
Température de fonctionnement minimale: 5 °C  
Température de fonctionnement maximale: 30 °C  
Point d'inflammabilité: n.a.  
Stabilité de stockage: 10 y  
Contenu:

- 400 ML
- 150 ML

#### Mode d'emploi

Amener la bombe aérosol à température ambiante.  
Température de fonctionnement entre 5° et 30 °C.  
Agiter avant l'emploi.  
Appliquer le détachant goudron sur la zone à traiter et laisser agir pendant une courte durée.  
La saleté dissoute peut être facilement éliminée à l'aide d'un chiffon doux et propre.  
Ne pas utiliser sur des peintures chaudes ou des surfaces fraîchement peintes.  
Non adapté à une utilisation plus longue sur les revêtements monocomposant.

#### Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

#### Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

#### Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Mai 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.